

# « L'apôtre de l'Algérie »

Le pasteur alsacien Jacques Timothée Dürr (1796-1876)

Jean VOLFF

Un pasteur strasbourgeois aujourd'hui oublié, même en Alsace, a joué un rôle essentiel dans l'établissement et le développement d'une Église protestante unie en Algérie<sup>1</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, au point d'être surnommé par ses collègues et successeurs *l'apôtre de l'Algérie*. Il est brièvement mentionné dans le répertoire des pasteurs alsaciens de Marie-Joseph Bopp, mais sans précisions sur son ministère algérien. Dans les documents conservés à Strasbourg, Aix-en-Provence et Paris, il a été possible de retrouver les traces de sa vie, de ses activités, de ses sentiments, et prendre conscience de l'importance de son œuvre. Il fallait pour cela dépouiller les cartons « algériens » des archives de l'Église de la Confession d'Augsbourg déposées aux Archives départementales du Bas-Rhin, puis les archives de l'Église protestante d'Algérie, rapatriées en 1962 et déposées aux Archives nationales d'Outre-Mer, et enfin celles de l'Inspection luthérienne de Paris.

Marié trois fois, père de huit enfants ayant vécu, ce ministre du culte abandonne le confort d'une cure de métropole à 46 ans et part avec sa famille pour Alger, afin d'y occuper le premier poste pastoral de la Confession d'Augsbourg dans la toute nouvelle colonie. Son ministère africain durera 32 ans. Il est toujours en activité et doyen des pasteurs d'Algérie lorsqu'il meurt en 1876, à 80 ans.

Jacques Timothée Dürr est né à Strasbourg le 12 messidor An IV (30 juin 1796), cinquième et avant-dernier enfant d'une famille de la bourgeoisie luthérienne. Son père, Jean Jacques Dürr (1764-1830), était confiseur

---

1. Jean VOLFF, « Une Église protestante unie en Algérie », *Positions Luthériennes* 1, janvier-février-mars 2007, p. 71-76. Cette Église, mixte plutôt qu'unie, a compris jusqu'à sept paroisses réformées, six paroisses luthériennes et trois paroisses mixtes à Alger, Oran et Constantine, villes chefs-lieux de trois consistoires. Ces derniers étaient mixtes, avec une parité confessionnelle de leurs membres à partir de 1867. Ils étaient présidés alternativement, chaque année, par un pasteur de l'une ou l'autre dénomination. Il en était de même pour les conseils presbytéraux des trois paroisses mixtes. Les pasteurs de la Confession d'Augsbourg en poste en Algérie relevaient du Directoire de Strasbourg, jusqu'en 1870, puis du comité exécutif du synode particulier de Paris. Les pasteurs réformés dépendaient de leur seul consistoire. Les fidèles provenaient de toute l'Europe et furent longtemps majoritairement germanophones.

au n° 49 de la Place d'Armes à Strasbourg, et sa mère, Marguerite Dorothée Griesbach (1759-1842), issue d'une famille de notaires, aidait son époux au magasin.

Après des études secondaires à Metz et un stage notarial chez un oncle maternel, Jacques Timothée entreprend une première année de droit à Strasbourg. Changeant d'orientation, il entre au Séminaire protestant en avril 1817, puis à la Faculté de théologie protestante en novembre 1819. Élu pasteur de l'Église de la Confession d'Augsbourg à La-Petite-Pierre (Bas-Rhin) le 5 décembre 1821 et confirmé par le roi le 9 janvier 1822, il démissionne pour raison de santé en 1830. Il reprend du service comme agent itinérant de la Société évangélique de Strasbourg dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Après six années d'évangélisation en Alsace, il poursuit son activité en Lorraine à partir de 1836, dans les Vosges, la Meurthe et la Moselle, s'attardant plus spécialement à Nancy et à Forbach. De 1841 à 1843, il dessert la paroisse réformée de Courcelles-Chaussy (Moselle), dans le consistoire réformé de Nancy-Metz<sup>2</sup>.

Le 21 décembre 1821, Jacques Timothée Dürr épouse, à Barr, Marie Boeckel (1799-1825). Celle-ci lui donne deux enfants, qui ne vivront pas. Veuf, il se remarie le 15 novembre 1825 à Strasbourg avec Henriette Benner (1797-1830), qui met au monde quatre fils, dont deux seulement survivront : Théodore (1826-1872) et Charles (1830-1861). Le 21 mai 1831, à Strasbourg, il convole en troisièmes noces avec Marie Salomé Vetter (1804-1868). Il a avec celle-ci dix enfants, dont six vivront : Marie Dorothée Henriette (1832-1915), Maris Sophie Emma (1834-1925), Constant (1837-1871), Frédéric (1840-1894), Pauline (1842-1914) et Maris Sophie Augustine (1844-1915), seule née en Algérie, juste après le débarquement de sa famille<sup>3</sup>.

C'est à Courcelles-Chaussy que Jacques Timothée Dürr reçoit une première proposition de mutation en Algérie, au poste de pasteur auxiliaire de la Confession d'Augsbourg à Dély-Ibrahim, créé par ordonnance royale du 10 juillet 1842. Il refuse tout d'abord, pour raisons familiales, sa femme venant d'accoucher. Mais, après avoir obtenu des renseignements de divers côtés et avoir mûrement réfléchi, il écrit à l'inspecteur ecclésiastique le 15 mai 1843 pour poser sa candidature. Heureux d'avoir enfin trouvé un volontaire, le Directoire adresse dès le 29 mai sa liste de propositions au consistoire

2. Marie-Joseph BOPP, *Die Evangelischen Geistlichen und Theologen in Elsass und Lothringen von der Reformation bis zu Gegenwart*, Neustadt an der Aisch: Degener und Co, 1959, «Jacques Timothée Dürr», n° 1043.

3. Archives Départementales du Bas-Rhin (ADBR), État-Civil, communes de Barr et de Strasbourg, registres des mariages.

d'Alger, sur laquelle figure en tête le nom de M. Dürr, suivi de celui de Jean Guillaume Hoffmann, vicaire à Neuwiller<sup>4</sup>.

Réuni le 24 juillet 1843, ce consistoire élit à l'unanimité M. Dürr. Une ordonnance royale du 27 décembre confirme cette nomination. Le Directoire sollicite alors du ministre des cultes le passage gratuit sur un navire de l'État pour ce pasteur et sa famille; le ministre accorde en outre une somme de 500 F pour leurs frais de déplacement. Le pasteur Dürr débarque à Alger le 18 janvier 1844, accompagné de sa troisième épouse enceinte et de sept enfants, quatre garçons et trois filles. Il est installé dans ses fonctions le 21 janvier suivant par le pasteur Jean François Sautter, président du consistoire d'Alger. Peu après naît sa dernière fille. La famille Dürr emménage dans une maison à Dély-Ibrahim, louée pour 3 000 F annuels par le Gouvernement général. La maison est composée d'une grande salle pour le culte au rez-de-chaussée et d'un vaste logement pour le ménage pastoral au premier étage. Ainsi hébergée, cette famille devra vivre avec un traitement annuel de 2 000 F, supérieur à ceux de métropole pour de petites localités, mais insuffisant en raison du coût de la vie en Afrique<sup>5</sup>.

Jacques Timothée Dürr a un profil idéal pour ce premier poste de pasteur luthérien en Algérie. Bilingue, expérimenté, travailleur et entreprenant, il a aussi une réelle vocation apostolique, comme il l'a montré au service de la Société évangélique de Strasbourg, pendant onze ans. Luthérien convaincu, il n'en est pas moins tolérant et ouvert, ce qui le servira dans une Église officiellement mixte, mais longtemps dominée par les notables réformés. Au fur et à mesure des avancées de la conquête française, il va étendre son action à toute l'Algérie. Il sera enfin le correspondant zélé du Directoire, du président du consistoire luthérien de Paris et de l'inspecteur ecclésiastique de la capitale, ainsi que le porte-parole de la Confession d'Augsbourg en Algérie et un médiateur entre fidèles des deux confessions.

Dès son arrivée en Afrique, le pasteur Dürr déploie une intense activité au profit des colons et militaires protestants disséminés, en particulier ceux d'origine alsacienne et allemande, et auprès des indigènes, jetant les bases de nombreuses paroisses et de l'orphelinat de Dély-Ibrahim, créant des bibliothèques populaires et des écoles protestantes, colportant Bibles, cantiques et catéchismes et dispensant des conseils et des soins médicaux

4. ADBR, 2V 353, lettre de candidature du pasteur Dürr.

5. ADBR AL 22, dossier personnel du pasteur Dürr; Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), 208 APOM/33, registre des délibérations du consistoire d'Alger, n° 2, séances des 24 juillet 1843 et 21 janvier 1844; ordonnance royale du 2 décembre 1843, fixant le traitement des pasteurs auxiliaires en Algérie.

aux colons comme aux Arabes et aux Berbères. Il sillonne ainsi, toujours sans arme, une Algérie encore mal pacifiée, à pied, à cheval ou en carriole, couchant souvent en plein air, ou sous la tente ou encore dans des gourbis. Par deux fois il échappe de peu à la mort, enlisé dans un marais de Kabylie ou naufragé au large de Ténés.

Dès son arrivée à Dély-Ibrahim, J. T. Dürr fait le recensement des protestants habitant sa zone et découvre nombre de coreligionnaires isolés dans diverses localités où il organise aussitôt des catéchismes réguliers. Il constitue un conseil presbytéral officieux comme il en existe en Alsace et embauche un chantre, lecteur et concierge, Jean Küss. Chaque dimanche il prêche en allemand à Dély-Ibrahim et deux fois par mois en français à Drariah, ainsi qu'une fois par mois à Douéra. Il visite enfin régulièrement les protestants établis à Blidah, Boufarik et Koleah<sup>6</sup>.

Ainsi du 5 avril au 18 août 1845, accompagné de l'un de ses fils, J. T. Dürr effectue une visite pastorale de 15 jours, parcourant 80 lieues, soit environ 350 km. Parti d'Alger sur un vapeur à roue, il aborde à Cherchell où il préside un culte rassemblant une quarantaine d'auditeurs et identifie une dizaine de catéchumènes. Il décide de revenir à la Saint-Michel, pendant six semaines, pour leur faire le catéchisme et les confirmer. À pied, père et fils repartent pour Milianah et font étape pour la nuit dans une tribu arabe, couchant sur des nattes, à la belle étoile. De Milianah, le pasteur repart avec un guide et deux mulets pour Blidah et Fouka où il devait assurer des offices. Son fils le rejoint plus tard à Koléah, en traversant à pied une partie de la Mitidja, encore boisée et marécageuse. Au retour, ils passent par Saint-Charles, Les Quatre-Chemins et Douéra<sup>7</sup>.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1845, le pasteur Dürr adresse son premier rapport au Directoire. Il indique que les luthériens sont disséminés dans toute l'Algérie et partout mêlés aux réformés, mais que, dans de nombreuses localités, ils sont majoritaires. Un grand nombre de ces luthériens et une partie des réformés suisses étant germanophones, il considère que tous les pasteurs d'Algérie devraient être bilingues. Soulignant l'importance des visites pastorales, il précise avoir célébré en 1844, au cours de telles visites, 19 baptêmes, confirmé 5 enfants, béni 3 mariages, présidé 2 enterrements et catéchisé 15 jeunes<sup>8</sup>.

6. ANOM 208 APOM/33, registre n° 2, séance du 6 mars 1844.

7. Gabrielle CADIER-REY, « Trois tournées pastorales en Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle », *BSHPF* 155 (2009), p. 679-683.

8. ADBR 2V 209, rapport de M. Dürr au Directoire du 1<sup>er</sup> juillet 1845.

Grâce à son entregent, J. T. Dürr suscite la création à Strasbourg d'une « Commission des Églises algériennes » qui va soutenir les communautés d'Algérie par des dons en argent et des colis de livres en allemand et en français (Bibles, recueils de cantiques, livres de prières et catéchismes). Il obtient encore de l'administration la mise à disposition de salles d'écoles pour la célébration des cultes à Boufarik, à Cherchell et dans divers villages du district de Douéra. Enfin une société chrétienne de Paris, lui accorde un subside de 300 F pour s'acheter un cheval, nécessaire pour ses tournées pastorales dans le bled. Ne ménageant pas ses forces, il assure en outre des cultes et un catéchisme en allemand à Alger<sup>9</sup>.

En 1845, l'oratoire de Dély-Ibrahim est officiellement transféré à Douéra, chef-lieu de district où le Gouvernement général avait fait construire un temple et un presbytère, inaugurés le 13 avril 1846, jour de Pâques. Le temple, dépourvu de clocher et donc de cloche, est assez vaste, mais il s'avérera insuffisant pour les cultes de grandes fêtes. Le presbytère y est adossé et communique avec lui. Il comprend sept pièces, une cuisine et une cave, le tout au milieu d'un vaste terrain en friche<sup>10</sup>. La famille Dürr s'y installe.

À la suite de la démission forcée du pasteur Sautter en janvier 1847, le poste pastoral d'Alger restera vacant pendant plus de deux ans. C'est J. T. Dürr qui assure pendant cette période la desserte des paroisses d'Alger et de Douéra, ainsi que la présidence par intérim du consistoire, tout en poursuivant ses visites à Blidah, Koléah, Cherchell, Médéah, Milianah, Bône et Constantine. Il est alors le seul pasteur d'Alger, de la Mitidja, du Sahel et de l'Atlas. Il contribue à cette époque, à la création par le consistoire de deux écoles privées protestantes à Alger, une pour les garçons et une pour les filles, hébergées provisoirement dans les tribunes du temple, et il entreprend les premières démarches pour leur communalisation<sup>11</sup>. À force de sillonner la région, ce ministre du culte acquiert une bonne connaissance du protestantisme et peut établir, en février 1849, un état statistique précis des fidèles de l'Église protestante établis dans l'Algérois. On compte à cette date 1 571 protestants, dont 1 010 luthériens et 561 réformés. Ces derniers viennent de Suisse (210), d'Angleterre (23), du Piémont (9), de Hollande (3), mais aussi d'Alsace (35)

9. Auguste CHENOT, *Notice historique sur la paroisse d'Alger*, Bar-le-Duc: Contant-Laguerre, 1904, p. 6.

10. ADBR 2V 353, rapport du pasteur Roth au Directoire du 17 mars 1858. Le temple de Douéra fut le second construit par l'État en Algérie, après celui d'Alger inauguré à Noël 1845.

11. A. CHENOT, *op. cit.*, p. 4 et 6; ANOM 208 APOM/33, registre n° 3, séances des 20 avril, 1<sup>er</sup> mai, 12 août, 20 octobre et 10 novembre 1847. Le pasteur Sautter, en litige avec son consistoire, faisait l'objet d'une procédure de destitution; M. Dürr s'était alors abstenu.

et d'autres provinces françaises (230). Les luthériens comptent 343 Alsaciens, 98 Badois, 92 Wurtembergeois, 68 Hessois, 62 Bavaois, 41 Prussiens et autres allemands et Scandinaves, ainsi que 45 venant des autres régions de France. C'est le seul recensement disponible pour cette époque, qui précise à la fois les confessions et les origines nationales ou provinciales. Il semble cependant que J. T. Dürr ait compté parmi les luthériens, les Allemands venus d'Églises unies, telles celles de Bade et de Prusse. Mais cette réserve ne paraît pas de nature à inverser les proportions entre luthériens et réformés<sup>12</sup>.

Un arrêté du président de la République Louis-Napoléon Bonaparte, du 18 mai 1849, ayant créé un nouvel oratoire de la confession d'Augsbourg à Blidah et les habitants ayant envoyé une pétition au consistoire pour réclamer comme pasteur M. Dürr, celui-ci pose sa candidature. Il est élu à l'unanimité le 19 septembre 1849. Le vaste ressort de cet oratoire compte alors trois localités principales, Blidah (392 âmes), Boufarik (60 âmes) et Coléah (54 âmes), petites communautés protestantes principalement de langue allemande, rassemblées depuis plusieurs années par J. T. Dürr. Mais celui-ci ne reste dans cette cure qu'une année. En effet, un décret du 15 mai 1850 a créé à Alger un poste de pasteur-adjoint réformé, de langue allemande. Le 9 novembre suivant, M. Dürr se porte candidat, non seulement parce que depuis des années il sert cette Église et spécialement sa partie germanophone, mais aussi parce que ses quatre fils, Théodore, Charles, Constant et Frédéric, sont déjà à Alger et qu'il souhaite les rejoindre avec le reste de sa famille. Dès le 11, le consistoire le nomme effectivement pasteur-adjoint à Alger, bien qu'il soit luthérien et le poste réformé. Un arrêté ministériel du 5 décembre approuve ce transfert et J. T. Dürr est installé pasteur à Alger, « pour la langue allemande », le 2 février 1851. Il va occuper ce poste pendant 10 ans, avant que celui-ci ne soit transformé en poste de la Confession d'Augsbourg. Mais, n'ayant pas été immédiatement remplacé, ni à Douéra, ni à Blidah, il continue de desservir ces communautés pendant deux années, depuis la capitale de la colonie. En 1853 et 1854, avec le pasteur Frédéric Roth, enfin nommé à Douéra, il soutient encore la création dans cette dernière localité d'une école privée protestante mixte, garçons et filles, confiée à l'instituteur Georges Gebhardt, un ancien vicaire alsacien, rayé du rôle de l'Église de la Confession d'Augsbourg et émigré en Algérie<sup>13</sup>.

12. ADBR 2V 209, rapport du pasteur Dürr au Directoire du 11 juillet 1856, avec cette statistique en annexe.

13. ADBR 2V 353, arrêté de création de l'oratoire de Blidah, lettre du président du consistoire d'Alger du 16 juin 1849, séance du Directoire du 10 juillet 1849, lettre de M. Dürr au

À la demande du consistoire, Jacques Timothée Dürr entreprend en juin 1852 une grande tournée dans l'est algérien, afin notamment de recueillir des renseignements statistiques en vue de la création d'un oratoire à Constantine. Il parcourt la région pendant trois mois et séjourne quatre semaines à Constantine. Il rend visite aux autorités et les sensibilise à la cause protestante, rassemble une communauté, qu'il dote d'un conseil presbytéral officieux. Il visite également Batna, Lambèse et Biskra, prêche l'évangile aux militaires du Deuxième Régiment Étranger, par une chaleur de 50°. Il passe encore à Bougie, à Philippeville, à Bône, à La Calle, à Guelma et à Sétif, célébrant des cultes, tenant des réunions spirituelles, visitant des malades, créant des bibliothèques. Il pose les fondements de deux nouvelles communautés à Bône et à Philippeville et les place sous la responsabilité de conseils presbytéraux officieux qu'il fait élire. Enfin, partout, il fréquente les indigènes, qui le reçoivent sous leurs tentes ou dans leurs gourbis, leur parle de religion et les soigne à l'occasion. Cette attitude fraternelle et ouverte lui vaut les appellations de « marabout roumi » et de « toubib ». Infatigable, il repart en novembre et visite Dellys et de nouveau Bougie où il institue un culte hebdomadaire, présidé par un laïque<sup>14</sup>.

En 1854 il réalise trois longs séjours à Cherchell, apportant les secours de la religion à une centaine de protestants. Il assure deux cultes chaque dimanche et deux autres dans la semaine, donne l'instruction aux enfants tous les jours pendant 4 heures, puis les reçoit à la confirmation. Il fera de même en 1855, à Koléah, où il séjourne trois semaines<sup>15</sup>.

Depuis 1844, le consistoire d'Alger hébergeait tant bien que mal, dans des familles, des orphelins protestants, grâce à l'aide financière de consistoires de métropole. En 1851 il avait ainsi 17 garçons et 20 filles entièrement à sa charge. Le 11 février 1852, après de longues négociations avec le préfet d'Alger, il obtient la concession à titre gratuit de l'ancien camp militaire de Dély-Ibrahim et décide d'y installer un véritable orphelinat. Les deux pasteurs d'Alger, Guillaume Monod, nouveau président du consistoire, et Jacques Timothée Dürr, sont les principaux acteurs de cette fondation, aidés par trois membres influents du consistoire, le docteur Wolters (luthérien), le général

---

consistoire d'Alger du 21 septembre 1849; *ibid.*, lettre de M. Dürr du 9 novembre 1850 et arrêté du 5 décembre 1850; ADBR 2V 209, procès-verbal d'installation du pasteur Dürr à Alger; ADBR 2V 353, lettre des protestants de Douéra du 18 décembre 1853 et rapport du pasteur Roth du 17 janvier 1854.

14. A. CHENOT, *op. cit.*, p. 6-7; ANOM 208 APOM/33, registre n° 4, séances des 6 septembre et 18 octobre 1852.

15. A. CHENOT, *op. cit.*, p. 7-8.

de Chabaud-Latour et le magistrat Brown (tous deux réformés). Des statuts sont adoptés, un conseil d'administration désigné et les garçons installés dans les baraques du camp le 1<sup>er</sup> juillet 1852. Les filles viennent occuper trois ans plus tard une ancienne maison mauresque proche du camp, également mise à la disposition du consistoire par le Gouvernement général<sup>16</sup>.

Pour assurer le financement de cette institution, qui héberge déjà 72 orphelins et 24 orphelines, le pasteur Dürr obtient un congé du consistoire et se rend en Europe du 30 mai au 23 octobre 1856, pour recueillir des fonds. Le 11 juin, il assiste à Strasbourg à la conférence pastorale et sensibilise ses collègues à la cause des orphelins protestants algériens. Il écrit à une centaine de pasteurs, visite plusieurs paroisses, puis franchit le Rhin. À Berlin il est reçu par le roi Frédéric Guillaume IV qui lui remet de l'argent; à Halle lui est accordé le diplôme de la Société orientale allemande; à Eisenach, il rencontre la duchesse d'Orléans, née princesse de Mecklembourg-Schwerin, qui lui remet 200 F et une riche Bible française. Le 3 septembre, il assiste à Brême à la réunion annuelle de la Société Gustave-Adolphe, y expose la situation de l'Église protestante d'Algérie et l'intéresse à l'avenir de celle-ci. Embarqué à Hambourg, il gagne la Hollande où il visite plusieurs grandes villes. De retour à Strasbourg, il se rend encore dans diverses paroisses protestantes, parcourant la plaine jusqu'à Mulhouse et Thann. Il séjourne enfin à Paris, Lyon et Marseille. Partout il prêche, donne des conférences, organise des collectes, intéresse la presse et provoque l'adhésion de membres correspondants. Il ramène à Alger une somme de 19 000 F et il écrit : « Il nous est permis d'espérer que l'effet moral de ce voyage sera de beaucoup supérieur au résultat matériel. L'Algérie protestante est maintenant mieux connue...<sup>17</sup> ».

De 1852 à 1859, Jacques Timothée Dürr souffre de sa position ambiguë à Alger et des conflits récurrents entre le consistoire d'Alger et le Directoire à propos de la nomination des pasteurs de la Confession d'Augsbourg. En effet le consistoire le considère tantôt comme luthérien, pour l'écarter de

16. ANOM 208 APOM/33, registre n° 4, séances des 24 février, 20 août et 8 décembre 1851 et séances des 11 février, 5, 7 et 26 juin, 13 juillet et 1<sup>er</sup> novembre 1852. La mortalité était élevée parmi les colons, soumis aux attaques des indigènes, mais aussi victimes du choléra, du typhus et de l'alcool. Il y avait donc beaucoup d'orphelins abandonnés. Le pasteur Guillaume Monod (1800-1896) était le fils de Jean Monod (1765-1836), pasteur à Copenhague puis à Paris, et le frère des pasteurs Frédéric, Adolphe et Horace Monod. Membre atypique de la célèbre famille et convaincu d'être le Christ sans cependant toujours l'exprimer ouvertement, il démissionnera de l'Église réformée de Paris en 1874 pour fonder l'Église Réformée nouvelle, entraînant avec lui quelques pasteurs et fidèles.

17. A. CHENOT, *op. cit.*, p. 8-9.



l'accès à la présidence quoique étant le pasteur le plus ancien d'Algérie, tantôt comme réformé, puisqu'occupant un poste de cette confession. Par ailleurs le consistoire, se prétendant toujours réformé, entend conserver son pouvoir d'élection des pasteurs de son ressort, même luthériens, contestant ainsi au Directoire le droit de nomination qu'il tient du décret du 26 mars 1852. Dans une lettre au Directoire du 14 février 1857, J. T. Dürr se plaint « de la foule de tracas, d'ennuis, de malentendus qui contrediraient le développement des Eglises et des écoles de la Confession d'Augsbourg et l'administration des orphelinats protestants où les deux tiers des enfants appartiennent à ladite confession<sup>18</sup> ».

Nullement découragé, le pasteur Dürr repart en tournée en septembre 1858, au cœur de la Kabylie tout juste soumise, appelé pour une inhumation à Dra-el-Mizan. Il part à cheval, accompagné d'un guide indigène, par des chemins détremés et en partie impraticables. Il doit faire une partie de la route à pied, finit par tomber dans un marais et ne doit son salut qu'à l'intervention efficace de son guide. Il trouve sur place une vingtaine de protestants qui le supplient de revenir les visiter. Pendant presque un mois, il explore la région, repassant à Dellys, visitant Icheriden, Tizi-Ouzou, Fort-Napoléon, Bouïra, Aumale où il découvre 40 coreligionnaires. Partout il distribue des catéchismes et des traités religieux et fonde des bibliothèques. En octobre il reprend la route pour visiter la plaine du Chélif, passant par Douaouda, Koléah, Milianah, Affreville, Lavarande, Duperré, Orléansville et Ténés où il identifie 50 protestants. Il célèbre des cultes, distribue les sacrements, dresse la statistique des disséminés et soigne colons et indigènes grâce à sa pharmacie portative. En 1859, il retourne en Kabylie et se retrouve coincé par les eaux dans un caravansérail, pendant dix jours<sup>19</sup>.

Le décret du 14 septembre 1859, faisant suite à celui du 26 mars 1852 intervenu en métropole, va transformer les structures de l'Église et entraîner une modification du statut du pasteur Dürr. Les oratoires d'Algérie sont en effet érigés en paroisses de plein exercice, le consistoire d'Alger devient officiellement mixte et sera désormais présidé alternativement, année après année, par le plus ancien des pasteurs de chaque communion résidant à Alger. Enfin la paroisse d'Alger devient elle-même mixte et le poste de pasteur-adjoint réformé occupé par J. T. Dürr, est transformé en un poste

18. ADBR 2V 113, mémoire du Directoire du 7 septembre 1857; ADBR 172 AL 22, dossier personnel du pasteur Dürr, lettres au Directoire des 28 mars et 2 juin 1857.

19. A. CHENOT, *op. cit.*, p. 9-10.

de pasteur titulaire de la Confession d'Augsbourg<sup>20</sup>. Une fois les conseils presbytéraux élus et le consistoire renouvelé, le pasteur Isaac Coyne, président de celui-ci, considérant que M. Dürr avait été nommé jadis sur le poste de pasteur-adjoint réformé, prétend qu'il relève de l'Église réformée et non de la Confession d'Augsbourg. Il exige donc qu'il démissionne de son poste actuel, qu'il pose sa candidature au poste luthérien nouvellement créé et soit nommé par le Directoire, après avis du consistoire, conformément à la nouvelle procédure. Consulté par le Directoire, le ministère fait part de son étonnement, J. T. Dürr ayant toujours été classé à Paris parmi les ministres de la Confession d'Augsbourg. Pour éviter tout nouveau litige, le pasteur démissionne le 11 septembre 1859, il est nommé pour la forme par le Directoire le 3 juillet 1860, le consistoire donne son avis favorable le 2 octobre et un décret impérial confirme cette nomination le 21 novembre. Il est installé dans ses nouvelles fonctions le 10 février 1861, à son retour d'une nouvelle tournée en Europe<sup>21</sup>. Désormais et jusqu'à sa mort, Jacques Timothée Dürr sera le pasteur luthérien d'Alger, le président alternatif du conseil presbytéral de cette paroisse et le président alternatif du consistoire d'Alger.

De juillet à novembre 1860, pendant que se règle sa situation, J. T. Dürr effectue une seconde tournée en Europe au profit de l'orphelinat de Dély-Ibrahim. Naturellement, il commence par son Alsace natale, qu'il sillonne longuement, puis passe en Bade, au Wurtemberg, en Saxe, en Hesse et en Prusse. Il reprend langue avec la Société Gustave-Adolphe qui lui offre, pour l'Église d'Alger, un service de Sainte-Cène en vermeil et une édition de luxe de la Bible de Luther. Partout il plaide la cause des orphelins, oralement et par écrit. De retour à Alger le 3 décembre, il rapporte une somme de 14 500 F<sup>22</sup>.

Membre du comité d'administration de cet orphelinat, le pasteur Dürr en est nommé président par le consistoire fin 1861. Il démissionne cependant de cette présidence en mai 1863, suite à une violente altercation avec le pasteur Pierre Mouline, lequel lui succèdera en décembre<sup>23</sup>. Mais J. T. Dürr ne cessera pas de s'intéresser à cette œuvre chère à son cœur.

20. Archives de l'Inspection luthérienne de Paris (AILP), carton n° 1, 1839-1890, décret du 14 septembre 1859 et rapport à l'empereur, imprimés à Alger, d'ordre du consistoire.

21. ADBR 2V 353, lettre du pasteur Dürr au Directoire du 7 juin 1861 ; ANOM 208 APOM/34, registre n° 6, séances du 2 août et du 2 octobre 1860 ; ADBR 2V 353, échange de lettres entre le Directoire et le ministre de l'Algérie de juin 1860, arrêté du Directoire du 3 juillet 1860, décret impérial du 21 novembre 1860 et procès-verbal d'installation de J. T. Dürr du 10 février 1861.

22. ANOM 208 APOM/34, registre n° 6, séances des 4 et 11 juin 1860 ; A. CHENOT, *op. cit.*, p. 10.

23. ANOM 208 APOM/34, registre n° 7, séance du 10 janvier 1861.

Pierre Mouline avait desservi l'oratoire de Mostaganem pendant cinq ans avant d'être nommé, à sa demande, pasteur à Alger fin 1861, sur le second poste réformé récemment créé. Il est jugé « fourbe, vaniteux, cupide, lâche, égoïste et méchant » par Joseph Montet, doyen de la Faculté de théologie de Montauban, qui conclut ainsi sa lettre au président Isaac Coyne : « Je vous plains d'avoir ce collègue et je me suis bien souvent reproché d'avoir signé son certificat d'aptitude, regret que je ne suis peut-être pas le seul à éprouver ». Ce ministre va semer en permanence la zizanie au sein de la paroisse d'Alger et du consistoire<sup>24</sup>. Avidé de pouvoir, il cherche par tous les moyens à s'emparer de la direction de ces deux établissements publics du culte. Chaque fois il se heurte à Jacques Timothée Dürr, qui combat les menées de son collègue et défend le caractère mixte de l'Église d'Algérie.

Alors qu'il devait légalement devenir président du consistoire pour l'année 1866, J. T. Dürr se voit supplanté le 1<sup>er</sup> janvier par Pierre Mouline. Ce dernier estime que le pasteur réformé Coyne, malade et ayant délégué la présidence au pasteur Dürr en 1865, puis étant mort à la fin de l'année, c'est à lui de prendre la suite, en sa qualité de seul pasteur réformé encore en exercice à Alger. Toujours irénique et voulant donner un « exemple qui convient à un ministre de l'évangile de paix », J. T. Dürr s'incline, laissant la « présidence active » à son rival et ne conservant que le titre. Dans un rapport au Directoire, il explique qu'il ne pouvait agir autrement en raison de l'« opposition menaçante de M. Mouline et de son parti ». Mais d'autres ministres et certains membres laïques du consistoire, appartenant aux deux confessions, ne l'entendent pas ainsi et protestent auprès du ministère contre cette usurpation, soutenus par le Directoire. Finalement, par dépêche du 14 mars 1866, le ministre des cultes informe le pasteur Dürr qu'il ne reconnaît pas la légalité de l'intervention de P. Mouline et l'invite à assurer la présidence effective du consistoire d'Alger. Ce qu'il fait immédiatement, et il en informe le Directoire dès le 22 mars<sup>25</sup>.

C'est donc sous la présidence du pasteur alsacien que le consistoire se penche, en 1865 et 1866, sur la question de la réforme des institutions de l'Église mixte d'Algérie, au cours de débats parfois marqués d'incidents créés

24. AILP, carton n° 1, 1839-1890, lettre du doyen Montet au pasteur Coyne, président du consistoire d'Alger, du 3 février 1862.

25. ANOM 208 APOM/34, registre n° 7, séances des 27 janvier et 22 décembre 1865 et du 11 janvier 1866; ADBR 2V 113, lettres des 24-26 janvier 1866 des pasteurs de la province de Constantine au consistoire d'Alger, lettres de J. T. Dürr au Directoire des 12 janvier, 5 et 10 février 1866, séance du Directoire du 27 février 1866, dépêche du ministre des cultes du 14 mars 1866 et lettre du pasteur Dürr au Directoire du 22 mars 1866.

par P. Mouline. Une fois de plus est posée la question de la séparation des deux confessions. Dès ses débuts en Algérie, considérant la sociologie et la répartition géographique des protestants de la colonie, J. T. Dürr avait compris que l'union des confessions était indispensable et qu'il fallait simplement assurer un juste équilibre entre celles-ci au sein de l'Église et éviter une influence prépondérante des réformés et donc une dilution du luthéranisme. Il continue de travailler dans cette optique. Réunis à Alger du 18 au 20 avril 1866 sous sa présidence, les pasteurs luthériens<sup>26</sup> estiment qu'une autonomie confessionnelle comme en Alsace est sans doute souhaitable, mais qu'elle est impossible en Algérie, que les troubles dont souffre l'Église sont en réalité particuliers à l'Église d'Alger et ne sont pas uniquement dus à des luttes confessionnelles, qu'enfin une séparation serait préjudiciable aux intérêts communs et immédiats du protestantisme algérien. Le consistoire, lors d'une ultime séance consacrée à cette question le 20 avril 1866, adopte un projet de réforme des structures, qui maintient l'union fédérale et propose la création de trois consistoires au lieu d'un et l'introduction du suffrage universel. Le décret du 12 juillet 1867 lui donne en partie suite, en renforçant la parité confessionnelle dans tous les organes de l'Église dont il consacre définitivement le caractère mixte<sup>27</sup>.

La désastreuse guerre de 1870 est un drame pour les huit pasteurs alsaciens alors en poste en Algérie. Déchiré mais attaché à sa mission, Jacques Timothée Dürr décide d'opter pour la France et de rester à Alger, suivi par trois collègues, MM. Krieger (Oran), Scherb (Constantine) et Müller (Blida) ; les quatre autres regagnant l'Alsace. Coupé de ses racines, le luthéranisme algérien ressort de cette épreuve profondément affaibli.

Le président de la République ayant convoqué à Paris deux synodes, le XXX<sup>e</sup> synode général de l'Église réformée et un synode constituant de l'Église de la Confession d'Augsbourg, les consistoires mixtes d'Alger, d'Oran et de Constantine doivent choisir leurs délégués à ces assemblées. D'un commun accord, ils décident que réformés et luthériens voteront séparément, chaque

26. Ces pasteurs luthériens, outre Jacques Timothée Dürr (Alger), étaient Frédéric Müller (Blidah), Frédéric Heim (Cherchell), Gustave Stricker (Douéra), Michel Hummel (Bône), Charles Spindler (Constantine), Charles Hirt (Guelma), Louis Gustave Heyler (Philippeville) et Michel Krieger (Oran). L'un d'eux dessert la paroisse réformée de Philippeville.

27. ANOM 208 APOM/34, registre n° 7, séances des 28 et 29 juin 1865 et du 20 avril 1866 ; ADBR 2V 113, transmission au Directoire le 28 mai 1866, du projet de décret modificatif, lettre du pasteur Dürr au Directoire du 27 juin 1866 et rapport du Directoire au consistoire supérieur ; PENEL-BEAUFIN, *Législation générale des cultes protestants en France, en Algérie et dans les colonies*, Paris : V. Giard et E. Brière, 1893, p. 236 à 239 ; ADBR 2V 209, dépêche du garde des sceaux au Directoire du 31 janvier 1867.

groupe pour les élections à son propre synode. Lors d'une réunion des consistoriaux luthériens tenue à Alger, le 3 novembre 1871, le pasteur Dürr est élu à l'unanimité, ainsi que deux laïcs domiciliés à Paris. Le 17 novembre le consistoire d'Alger, sur la proposition de P. Mouline, adopte un vœu en faveur de l'union complète des protestants d'Algérie et de la création d'un synode algérien. Il accorde un congé à J. T. Dürr et le charge de présenter ce texte au synode constituant de la Confession d'Augsbourg. Ce voyage en métropole donne au pasteur l'occasion de se faire une dernière fois entendre dans les paroisses parisiennes et celles des départements voisins, tout en participant activement aux séances du synode constituant, tenues du 23 au 29 juillet 1872. Le projet de constitution d'une Église de la Confession d'Augsbourg de France, finalement voté à l'unanimité, sera entériné par la loi du 1<sup>er</sup> août 1879<sup>28</sup>.

L'absence de J. T. Dürr fournit à P. Mouline l'occasion d'organiser un véritable coup de force, visant à séparer les deux confessions et à s'imposer comme chef d'une Église réformée d'Algérie. Prétendant, contre toute logique juridique, que les décrets de convocation des deux synodes nationaux abrogeaient de plein droit les ordonnances et décrets définissant le statut de l'Église protestante unie d'Algérie, il convoque le conseil presbytéral mixte d'Alger dont il est encore président fin 1871 et manœuvre pour que celui-ci vote sa propre dissolution. Puis il provoque l'élection, par les seuls membres réformés, d'un « conseil presbytéral réformé », dont il s'attribue la présidence. Mis au courant, J. T. Dürr, en sa qualité de président de droit pour 1872 du conseil presbytéral mixte d'Alger, proteste depuis Paris, par courrier, contre ces démarches illégales<sup>29</sup>. De retour à Alger, il siège au consistoire lors de sa séance du 6 mars 1872 et vote la délibération portant destitution de P. Mouline, probablement rédigée par le magistrat Thomas Brown, en des termes particulièrement sévères :

Attendu que M. le pasteur Mouline a, par ses menées, jeté sans ménagement ni scrupules aucun, le trouble et la perturbation dans la communauté protestante d'Alger où du reste son ministère n'a jamais été un ministère de paix, mais

28. Le XXX<sup>e</sup> synode national réformé devait tenter de régler le différend entre orthodoxes et libéraux et proposer des modifications des structures de l'Église réformée, alors que le synode constituant luthérien devait préparer la reconstitution d'une Église de la Confession d'Augsbourg en France, englobant les inspections de Paris et de Montbéliard. ANOM 208 APOM/35, registre n° 8, séance du 20 mars 1874; AILP, carton n° 1, 1839-1890, procès-verbaux d'élections des 3 novembre et 17 décembre 1870; Jean VOLFF, *Dictionnaire juridique et pratique des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine*, Lyon: Olivétan, 2016, p. 22 et 23.

29. Bibliothèque du protestantisme français (BPF), MS n° 831, « L'Église réformée d'Alger et le pasteur Mouline », 1<sup>re</sup> partie, rapport établi en juin 1872 par les pasteurs Émile Rocheblave, président du consistoire d'Alger, et Jacques Timothée Dürr, président du conseil presbytéral d'Alger.

constamment un instrument d'agitations, de querelles, de désordres souvent extrêmes; qu'il a accumulé à plaisir les illégalités, le mépris de tout droit et de toute justice et que des actes récents, notamment, constituent une rébellion ouverte, persistante, contre l'autorité consistoriale établie par les lois; qu'il s'est rendu coupable d'usurpations d'attributions et de pouvoirs [...]; Vu les deux suspensions dont il a été l'objet de la part de M. le Ministre des cultes en 1866 et 1868 pour usurpation de la présidence du consistoire; Invite M. le pasteur Mouline à donner immédiatement sa démission comme pasteur de l'Église d'Alger; faute de quoi il est destitué de ses fonctions<sup>30</sup>.

Mais il fallait encore obtenir la confirmation du Président de la République. En mai, J. T. Dürr convoque et préside le conseil presbytéral mixte, qui constate que le pasteur Mouline détient toujours les registres paroissiaux, la caisse et les livres de caisse, qu'il a fait élire illégalement un conseil purement réformé et se pose en chef d'une Église réformée à Alger. Il réclame d'urgence une solution juste. Le 6 novembre 1872, le consistoire met P. Mouline en demeure de cesser toute activité à Alger, de dissoudre le conseil presbytéral réformé illégalement constitué et de restituer la caisse de la paroisse et tous les documents retenus. Il charge les pasteurs Rocheblave et Dürr d'assurer à eux seuls la desserte de la paroisse d'Alger. Dans la seconde partie de leur rapport sur cette affaire, signé le 16 septembre 1876, ces deux ministres constataient : « C'est un État dans l'État, une Église dans l'Église », et ils concluaient avec tristesse : « Une seule chose pour conjurer ce malheur suprême : la révocation comme pasteur de l'Église d'Alger de l'homme qui ne pourrait y rester à ce titre que pour la ruiner irrémédiablement ». Cette tentative de scission, ponctuée de violentes altercations entre Dürr et Mouline, ne devait trouver son épilogue qu'en décembre 1873, par la démission forcée de Pierre Mouline entre les mains du modérateur du synode général de l'Église réformée qui l'avait désavoué<sup>31</sup>.

Cette même année, en plein été, Jacques Timothée Dürr se rend à nouveau en Kabylie, pour instruire les enfants de colons alsaciens. Mais vu son grand âge, il demande à être déchargé de la présidence du consistoire qui lui revenait pour 1875 et la délégation de celle-ci au pasteur réformé Emile Rocheblave. J. T. Dürr avait perdu sa troisième épouse en 1868, ainsi que trois de ses fils en 1861, 1871 et 1872. Seules ses quatre filles et son fils Frédéric lui survivront. Ce dernier sera élu au consistoire mixte d'Alger en

30. ANOM 208 APOM/35, registre n°7, séance du 6 mars 1872.

31. ANOM 208 APOM/35, registre n° 7, séances du 13 mars et 26 avril 1872; BPF, MS 831, 2<sup>e</sup> partie, *op. cit.*; ANOM 208 APOM/35, registre n° 8, séances des 23 septembre, 24 octobre et 12 décembre 1873; A. CHENOT, *op. cit.*, p. 13.

mai 1879, où il siègera jusqu'à son décès en 1894. Le pasteur Dürr conserve ses remarquables facultés et demeure actif jusqu'à la fin. Le 9 novembre 1876, il donne encore l'instruction religieuse aux élèves du lycée d'Alger dont il était l'aumônier. Le matin du 11 novembre, il distribue des secours à des indigents et rédige des lettres de recommandation pour des malheureux. Il est trouvé mort, à sa table de travail, dans son domicile de l'orangerie à Mustapha, vers midi.

Ses obsèques sont à la hauteur de la place éminente qu'il tenait en Algérie et de son extraordinaire ministère. Le service religieux se déroule au temple d'Alger, rue de Chartres, en présence d'un représentant du Gouverneur général, du préfet d'Alger, du recteur d'Académie et du directeur de l'école de Médecine<sup>32</sup>. Tous les pasteurs luthériens d'Algérie sont présents. Un piquet de zouaves rend les honneurs militaires. Le pasteur Michel Krieger, président alternatif du consistoire d'Oran, préside le culte d'adieu et le pasteur Charles Monod, d'Alger, la cérémonie au cimetière. Il termine son discours par ces mots : « Aussi peut-on dire sans exagération que ce n'est pas la paroisse d'Alger seulement, mais l'Église protestante tout entière qui pleure aujourd'hui son pasteur et son chef spirituel<sup>33</sup> ».

Jacques Timothée Dürr était chevalier de la Légion d'Honneur (1869), titulaire de la croix de bronze de la Société internationale de secours aux blessés, aumônier militaire de la garnison, aumônier du lycée d'Alger, membre du Conseil d'Académie et président ou membre de diverses sociétés savantes et caritatives. Une plaque de marbre noir, apposée dans le temple de la rue de Chartres où il avait si souvent annoncé l'Évangile, devait par la suite honorer sa mémoire<sup>34</sup>.

## RÉSUMÉ

*Dès la prise d'Alger en 1830, des protestants s'installent et fondent une communauté réformée. Érigée en consistoire en 1839 par Louis-Philippe, elle devient mixte avec la création en 1842 d'un oratoire de la Confession d'Augsbourg à Dély-Ibrahim. Le Strasbourgeois Jacques Timothée Dürr en a été le premier pasteur. Pendant un ministère algérien de 32 ans, il a déployé*

32. Il s'agit d'Edouard Bruch, médecin, membre du consistoire d'Alger et fils du professeur Jean Frédéric Bruch, doyen de la faculté de théologie de Strasbourg, inspecteur ecclésiastique et membre du Directoire.

33. A. CHENOT, *op. cit.*, p. 10-11 ; ANOM 208 APOM/35, registre n° 8, séance du 30 décembre 1874. Le pasteur Charles Monod était le fils d'Horace Monod, pasteur à Marseille et le neveu du pasteur Guillaume Monod, ancien président du consistoire d'Alger.

34. Base Léonore, Jacques Timothée Dürr, cote LH/875/42.

*une activité extraordinaire et un zèle apostolique remarquable, parcourant toute l'Algérie, fondant des communautés, créant des bibliothèques, des écoles, un orphelinat. Il a fortement contribué à l'édification et au développement de l'Église protestante unie d'Algérie. Doyen des pasteurs d'Algérie, toujours en activité, il meurt à 80 ans et a été surnommé « l'Apôtre de l'Algérie ».*

#### ABSTRACT

*From the time Algiers was captured in 1830, Protestants settled there and founded a Reformed community. Established as a consistory in 1839 by King Louis-Philippe, the community became biconfessional following the establishment of a Lutheran oratory in Dely-Ibrahim. Its first pastor was Jacques Timothée Dürr, from the city of Strasbourg. During the 32 years of his ministry in North Africa, he was extraordinarily active and displayed a remarkable apostolical zeal, travelling throughout the entire country, founding communities, and setting up libraries, schools, and an orphanage. He contributed significantly to the establishment and development of the United Protestant Church in Algeria. Foremost among Algeria's pastors, he worked tirelessly and became known as "the apostle of Algeria" upon his death at the age of 80.*

#### ZUSAMMENFASSUNG

*Seit der Eroberung von Algier im Jahr 1830 haben sich dort Protestanten niedergelassen und eine reformierte Gemeinde gegründet. Louis-Philippe hat 1839 diese Gemeinde als Konsistorium errichtet, 1842 wurde sie mit der Einrichtung einer Kapelle des Augsburger Bekenntnisses in Dely-Ibrahim gemischt-konfessionell. Der Straßburger Jacques Timothée Dürr war dort der erste Pfarrer. In seiner insgesamt 32 Jahre dauernden Amtszeit in Algerien entfaltete er ein außergewöhnliche Aktivität in einem bemerkenswerten apostolischen Eifer, der ihn durch ganz Algerien führte, wo er Gemeinden gründete, Bibliotheken Schulen und ein Waisenhaus aufbaute. Er hat stark zur Erbauung und zur Entwicklung der Unierten (Protestantischen) Kirche in Algerien beigetragen. Er starb im Alter von 80 Jahren, wo er immer noch als Dekan der algerischen Pfarrer aktiv war und wurde „Apostel Algeriens“ genannt.*